

Le rétablissement par un logement inclusif

Je m'appelle Jacques de Urtasun. Ingénieur à la retraite. Je suis administrateur au sein de l'association la Demeure de l'Oasis et ancien gérant des maisons, dont je vais vous parler.

Cette association créée en 2007, œuvre à rompre l'isolement et la précarité de la vie au quotidien, des personnes malades psychiques.

Elle est née d'un groupe de parole constitué :

- de parents dont les enfants se trouvaient régulièrement en rupture de soins, pris dans une spirale qui les menait, de l'hôpital à la solitude, et de la solitude à l'hôpital, et
- de parents dont les enfants vivaient enfermés, accrochés à leurs familles, sans solution de logements adaptés, ni de possibilité d'évolution.

La maladie psychique faisant peur, il nous a fallu 10 ans avant qu'un bailleur nous fasse confiance et nous loue une maison. Mais ce délai de 10 ans, nous a permis de murir le projet.

La première maison a été ouverte en 2017. Un an après, nous avons ouvert une deuxième maison.

Aujourd'hui, cet Habitat Partagé se compose donc de deux maisons mitoyennes, avec jardins, chacune pouvant accueillir quatre personnes. Il est situé dans le quartier des Argoulets à Toulouse, à proximité de nombreux commerces, d'équipements de quartier, du métro et des bus.

Cet Habitat Partagé repose sur trois points forts :

1. Un logement privatif individuel, articulé autour de pièces communes.
2. Une présence quotidienne d'Accompagnants.
3. Un engagement des personnes à respecter leur suivi médical et leur traitement.

Ces maisons accueillent des femmes et des hommes stabilisés, qui sont motivés pour s'intégrer dans cet Habitat Partagé et suffisamment autonomes pour respecter des règles de vie semi-collective. L'admission de chacun commence par une démarche volontaire. L'Habitat Partagé offre aux personnes en situation de handicap psychique, de se sentir enfin « comme tout le monde ». Ils sont chez eux dans leur chambre et partagent le reste de la maison en colocation et respectent les règles classiques d'une colocation, c'est à dire « s'organiser ensemble et dans le respect de chacun ». Ils tissent peu à peu des liens avec les autres, tant à l'intérieur et qu'à l'extérieur. Ils se stabilisent dans une vie plus sereine, leur permettant au fil du temps de progresser, vers une plus grande autonomie.

La richesse de ce dispositif repose sur un étayage, tant sur le plan affectif, qu'organisationnel, et sur une grande souplesse de fonctionnement, dans le respect de la personne qui vit chez elle.

L'expérience nous montre que ce type de petit Habitat Partagé accompagné, permet à beaucoup de se sentir mieux, assez rapidement :

Voici des exemples d'évolutions, dans l'habitat Partagé de la Demeure de l'Oasis :

- Presque tous les locataires, avant d'arriver, faisaient des séjours fréquents en hôpital. Ces séjours à l'hôpital deviennent nettement plus rares pour chacun.
- Pour certains, ce logement a été une étape intermédiaire utile, qui leur aura permis de quitter leur famille et plus tard d'intégrer d'autres projets.
- Pour d'autres, se sentant plus forts, ils ont intégré une Résidence Accueil ou un appartement individuel.
- Un autre plus nomade, nous a quitté aux beaux jours pour voyager dans son camping-car.
- D'autres enfin se sentant bien là, chez eux, responsables et reconnus dans l'organisation

de leur quotidien et stimulés dans leurs projets personnels, souhaitent y rester et y vivre, dans la durée.

Organisation de l'accompagnement

Aujourd'hui ces maisons sont gérées par l'UCRM (Union Cépière Robert Monnier), qui assure pour la Demeure de l'Oasis, la gestion locative des maisons, ainsi que l'accompagnement au quotidien des personnes qui y vivent. L'association la Demeure de l'Oasis garde une place réelle de « veilleurs », une sorte de comité d'éthique. Elle est présente aux entretiens des candidats locataires, aux réunions mensuelles dans lesquelles s'élaborent les projets communs et pour d'autres actions bien sûr.

Les accompagnateurs sont :

- Un Maître de Maison, coordinateur de vie sociale et partagée, salarié de l'UCRM est présent 4 jours par semaine (Il est financé par le Conseil Départemental, via l'Aide à la vie partagée)

- De plus, chaque locataire bénéficiant d'heures de PCH, reçoit un accompagnant personnalisé, par des auxiliaires de vie, salariés de Solidarité Familiale.

Un accompagnement individuel et collectif est établi avec les locataires, afin de favoriser pour chacun, son objectif de vie et ses actions.

Conclusion.

Ces petites maisons en Habitat Partagé accompagné, domiciles de 4 locataires, offrent vraiment, pour beaucoup de malades psychiques, une étape utile, vers leur rétablissement.

Jacques de Urtasun

Le 29 juin 2023

L'admission de chacun commence par une démarche volontaire.

La personne prend rendez-vous et vient visiter, dépose un dossier de candidature si elle est intéressée, revient rencontrer ses futurs colocataires en prenant un repas dans la maison, puis intègre le logement pour une période d'essai de 4 semaines, avant de s'engager dans la durée.

Contacts

La Demeure de l'Oasis

E-mail : lademeuredelooasis@gmail.com